

Marston



COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

État de la situation

Marston le 8 avril 2020, la Municipalité tient à informer sa population qu'elle suit de près l'évolution de la situation relativement à la pandémie du Coronavirus (COVID 19) et qu'elle se conformera aux directives et aux recommandations de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Le bureau de la municipalité est en opération, mais il est fermé au public. Nous demeurons accessibles selon l'horaire régulier par téléphone au 819-583-0435 ou par courriel à dg@munmarston.qc.ca.

Réduction du taux d'intérêt de taxes impayées

Lors de la séance extraordinaire tenue le 30 mars, le conseil a adopté par résolution la réduction à 0 % du taux d'intérêt exigé pour toutes les sommes impayées, jusqu'au 30 juin 2020. Cette situation a été prise par le conseil afin de répondre à la situation exceptionnelle créée par la crise de la COVID-9 dans le but d'offrir un répit aux contribuables.

Taxes municipales

Les citoyens sont invités à utiliser les modes de paiement suivants :

En ligne (Accesd)

Par la poste

Par dépôt dans la boîte noire à cet effet à l'extérieur du bureau municipal.

Les contribuables qui désirent se prévaloir de cette mesure exceptionnelle et qui ont déjà transmis des chèques postdatés doivent transmettre **OBLIGATOIREMENT** une demande écrite par courriel, par la poste ou par télécopieur en indiquant leur nom, leur numéro de client et inscrire qu'il désire reporter les versements.

Suivi de la séance du conseil du 6 avril 2020

- Travaux rue Cliche : Le conseil de Marston après analyse des soumissions accorde le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit Lafontaine et Fils inc., pour un montant de 649 965.29 \$ taxes incluses. Les travaux sont conditionnels à l'acceptation de la programmation des travaux dans le cadre du Programme TECQ 2019-2023. Les travaux sont conditionnels à l'approbation d'un règlement d'emprunt.
- Afin d'offrir un meilleur service à sa population, le conseil municipal autorise l'ajout de la Municipalité de Marston au service de la Banque de Montréal et autorise le maire et la directrice générale à présenter la demande et signer tout document à cet effet et réévaluer après une année.

- Le bureau municipal demeure fermé au public, et ce, jusqu'à ce que l'état d'urgence sanitaire soit levé.

Grand Tour du lac Mégantic

Le comité organisateur du Grand Tour du lac Mégantic vous informe que la 29^e édition du Grand Tour du lac Mégantic est annulée.

Travailleurs autonomes

Les travailleurs autonomes recevant des dividendes (plutôt qu'un salaire) de leur entreprise seront admissibles à la Prestation canadienne d'urgence (PCU), <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/prestations/faire-demande-pcu-aupres-arc.html>.

Marché public

Dû à la période de confinement jusqu'au 4 mai 2020 le marché public prévu le 11 avril est annulé.

Terrain OTJ (parc municipal)

L'accès au terrain des loisirs et les modules de jeux sont interdits au public pour une période indéterminée.

En terminant, nous vous rappelons l'importance de ne pas relâcher les efforts collectifs et de respecter les consignes de confinement et de distanciation sociale. Une phase décisive pour freiner la propagation et sauver des vies.

- 30 -

Source : **Francine Veilleux**, directrice générale et secrétaire-trésorière
Municipalité de Marston
158, route 263 Sud
Marston (Québec) G0Y 1G0
Téléphone : 819-583-0435 poste 101
Télécopieur : 819-583-6604
Courriel : dg@munmarston.qc.ca
Site web: www.munmarston.qc.ca

